



20

SNUipp65 BP 841 65008 TarbesCedex

- Siège : École Jules Ferry Rue André Breyer à Tarbes
- Tel : 05 62 34 90 54 • Fax : 05 62 34 91 06
- Email : snu65@snuipp.fr • Site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année je me syndique au SNUipp65 : <http://65.snuipp.fr/spip.php?article59>

chers collègues,

Direction d'école : ouverture de discussions confirmée

Lors d'une intervention à l'Assemblée Nationale, le ministre de l'Education Nationale a abordé la question de la direction d'école.

Comme nous vous l'avions annoncé mardi, suite aux séances de négociations avec le SNUipp-FSU, il a confirmé l'ouverture de discussions sur le dossier de la direction d'école.

Le ministre a ouvert quelques pistes pour les débats à venir :

- la question de la charge de classe : "*Il faut du temps pour accomplir mieux les missions, sans cesse plus complexes et diverses*"
- la question de l'aide administrative : "*nous aurons à apporter des réponses en termes directement quantitatifs*"
- la question de la reconnaissance : la formation continue et "*peut-être une certification ou une reconnaissance qui pourrait justifier un certain nombre d'évolutions indemnitaires*"
- la question du statut : "*les syndicats sont attachés à un statut non hiérarchique*" du directeur. "*C'est la tradition de l'école primaire française*".

Par ailleurs, il a évoqué la problématique du statut des écoles en précisant que ce dossier amenait à des oppositions importantes.

Depuis des années, le SNUipp-FSU demande la réouverture du dossier de la direction et du fonctionnement de l'école. Nous actons positivement ces annonces et porterons dans ces discussions les revendications des personnels pour une amélioration de leurs conditions de travail et une meilleure reconnaissance dans l'accomplissement de leurs missions : amélioration des conditions de décharge, reconnaissance par une amélioration des rémunérations et par une formation spécifique, création d'un véritable métier d'aide administrative pérenne et qualifiée.

Nous ferons partir en fin de journée une lettre électronique pour relayer ces informations et pour donner les résultats de l'enquête sur le temps de travail mais vous pouvez d'ores et déjà informer nos collègues par voie électronique de cette annonce ainsi que des points que le ministre a annoncé vouloir traiter.

Par ailleurs, nous vous tiendrons informés au plus tôt de l'état des discussions sur la loi d'orientation et la question des rythmes.

cordialement
joëlle noguère



Le service public d'éducation, nos métiers,
on les aime, *ensemble* on les défend !

